

# **ADEZAC**

**Territoires de Courtaboeuf, Limours, Marcoussis, Saclay**

## **LETTRE AUX ADHERENTS**

**Avril 2011**



## L'ÉVÈNEMENT DU MOIS :

### Petit déjeuner ADEZAC du 7 avril 2011

#### LA SECURITE INFORMATIQUE

- **Systemes informatiques complexes :**  
*Failles de sécurité, Contraintes de coûts,*
- **Intérêt du Cloud Computing :**  
*Sécurisation, Collaboration, Mobilité*  
*Intervention de Vincent BOURDEAU,*  
*Expert Sécurité et Cloud Computing*

Vincent Bourdeau est ingénieur en informatique, expert Sécurité et Cloud Computing, société **Vintive** ([www.intellimail.pro](http://www.intellimail.pro)). Il nous précise qu'il s'est occupé en particulier, d'une partie des systèmes d'information de la Gendarmerie Nationale

Aujourd'hui en entreprise, les systèmes informatiques sont complexes, d'autant plus en PME : parc informatique construit « au fil de l'eau » avec du matériel hétérogène d'ancienneté et de fabricants différents, budget sécurité informatique quasi nul.

Au cours de sa croissance, la PME acquiert une messagerie professionnelle, un système de partage de fichiers, des services de téléphonies, un accès au système d'information depuis l'extérieur, un système de sauvegarde...

Autant de services qui s'accumulent principalement sous forme de serveurs dans l'entreprise. Chaque serveur représente une maintenance permanente et des failles de sécurité : entretien du matériel, mises à jour logicielles, indisponibilité des services régulière, renouvellement du matériel...

Avant la multiplication des offres d'accès Internet ADSL, la PME n'avait aucune alternative.

**Qu'est-ce que le Cloud Computing ?** C'est un mot très à la mode, dont on entend parler dans les médias, utilisé depuis très longtemps à travers les messageries.

Dès maintenant, le Cloud Computing offre des services croissants en nombre et en performance. Le Cloud Computing, c'est une mutualisation des serveurs en Datacenter (salles blanches) reliés sur l'Internet avec une large bande passante (rapidité d'accès).

- 1<sup>er</sup> avantage : le fournisseur de service (ou SaaS=Software as a Service) s'occupe, pour vous, de toute la maintenance, des mises à jours logicielles, de la redondance des serveurs.
- 2<sup>nd</sup> avantage : au lieu d'investir, vous maîtrisez vos coûts sous forme locative.
- 3<sup>ème</sup> avantage : puisque les serveurs sont sur des points d'accès Internet rapides, vous accédez à l'information de manière souple, en mobilité, y compris à l'extérieur de l'entreprise,

et sur vos terminaux mobiles (accès à l'information en temps réel, meilleure efficacité du personnel mobile, développement au moindre coût des entreprises à l'international).

Il vaut mieux s'orienter sur les offres comme Exchange (mieux que g mail). Par exemple, en cas de perte de son téléphone ou de son Iphone, il est possible d'effacer tout le contenu du périphérique, mais de le conserver sur le serveur.

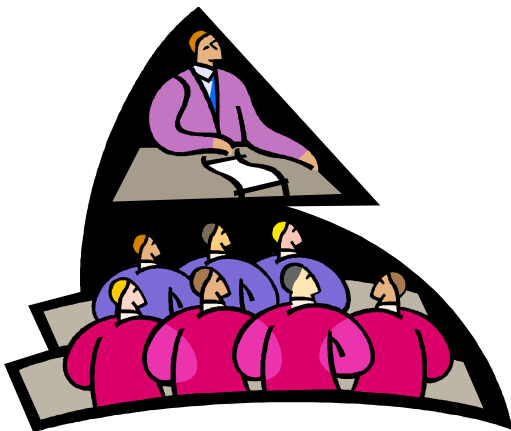
**Point important** : bien s'assurer à la signature du contrat avec le fournisseur de Cloud, sur la capacité de restituer les données, sous quelle forme, dans quelles conditions. (Il y a beaucoup d'offres de Cloud) :

Voir présentation : [www.adezac.org/upload/editeur/file/intellimail%20presentation%20pres%20Cloud%20v2.pdf](http://www.adezac.org/upload/editeur/file/intellimail%20presentation%20pres%20Cloud%20v2.pdf)

Entreprise innovante, Vintive ([www.intellimail.pro](http://www.intellimail.pro)) a acquis une expertise dans la maîtrise d'offres évolutives telle que le Cloud Computing. Elle peut vous accompagner dans la définition de vos besoins et donc la sélection de l'offre la mieux adaptée avec la sécurité de récupération des données.

Cette société a gracieusement offert à l'ADEZAC d'utiliser ses services de Cloud, ce qui nous permet de témoigner de notre expérience auprès de nos adhérents.

Notre prochain petit déjeuner aura lieu le 5 mai - nous parlerons du DI, Droit Individuel à la Formation. Notre intervenant, Sylvie Bocquet du Cabinet ARPEGE CONSEILS et la participation de AGEFOS PME et OPCALIA Évry.



## L'ADEZAC vous représente

- ❖ **Le 1<sup>er</sup> avril** : Denis Guyot-Sionnest a participé au petit déjeuner de l'ACE CEE. L'invité conférencier était David BODET, maire - adjoint de Palaiseau et vice-président chargé des transports publics à la CAPS.

Après avoir retracé le contexte de la question des transports dans le projet du Grand Paris, il a détaillé les projets qui concernent plus particulièrement notre secteur du nord de l'Essonne au regard de l'accord intervenu entre Jean-Paul HUCHON président du Conseil régional IdF et du STIF et l'Etat. Il a développé le "cahier d'acteur" que la CAPS a présenté lors du débat public qui s'est tenu fin 2010/début 2011 pour le réseau de transport du Grand Paris, à savoir :

- procéder immédiatement à l'amélioration des infrastructures existantes et particulièrement le RER B de façon à augmenter significativement l'offre de RER,

- faute de l'accord des Verts sur le métro desservant le Plateau de Saclay, la CAPS demande la mise en place d'un tram train interconnecté avec les réseaux ferrés (RER B et RER C) afin d'accompagner l'émergence du cluster international du Plateau; concrètement, il s'agit de terminer le **TCSP Massy Plateau de Saclay Saint Quentin en Yvelines** pour la fin 2013 y compris son prolongement jusqu'à l'aéroport d'Orly et de le faire évoluer en tram-train au plus vite,

- création d'une ligne de bus à haut niveau de services sur l'axe nord/sud **Les Ulis - Orsay - Saclay - Jouy - Versailles**,

- création d'un TCSP Massy - Les Ulis (Courtabœuf), et d'un TCSP sur la RN 118 Les Ulis vers Vélizy,

- le développement des transports vallée - plateau de type navette automatique ou transport hectométrique.

Enfin, ces demandes sont soutenues par le Conseil de la CAPS à l'unanimité ce qui leur donne un poids fort auprès des décideurs

❖ **Le 6 avril** : Guy-Francis Parmentier a participé à la réunion du comité d'agrément d'Apis Développement. Deux nouvelles sociétés souhaitant s'installer au sein de la pépinière ont chacune présenté leur projet ce qui doit permettre au comité de l'étudier et de prendre sa décision.

❖ **Le 15 avril** : Jacqueline Torregrosa, chargée de l'emploi à l'Adezac, a participé à une nouvelle réunion du Service Public pour l'Emploi Local (SPEL) qui s'est tenue à la Sous-préfecture de Palaiseau, en présence de Daniel Barnier, sous-Préfet.

A l'ordre du jour :

✓ **l'Apprentissage** :

La DDTE suit les objectifs qui avaient été fixés. La commission Apprentissage portera sur l'hébergement des jeunes en formation. Il est constaté que dans certains CFA le besoin de places en formation est nécessaire : par exemple, le CFA BTP de Juvisy ne peut répondre à toutes les demandes de jeunes pour s'inscrire en apprentissage alors qu'ils ont trouvé une entreprise d'accueil.

Les objectifs pour 2015 restent ambitieux en termes de formation en apprentissage.

Les demandes des stagiaires vont aussi vers de jeunes adultes. Par exemple, le CFA Aviation préparant aux métiers de l'aérien est également tourné vers de contrat de professionnalisation : le mélange de jeunes et d'adultes dans une même formation reste une richesse pour les stagiaires.

Mais le constat reste le même : il est difficile pour les apprentis et les stagiaires de trouver des entreprises.

*Plan d'action pour l'apprentissage :*

Il faut rappeler que le taux de versement pour les entreprises de + de 250 salariés concernant la taxe d'apprentissage va passer à 4 % (on attend les textes)

La DDTE rappelle qu'il existe des aides pour les TPE :

A la signature d'un contrat d'apprentissage : prime de base 1000 Euros

- + Prime région IDF 500 Euros (TPE de – 10 salariés)
- + Prime niveau IV et V 500 Euros soit 2 000 Euros.

On constate cependant globalement une baisse des aides financières pour les autres entreprises La DDTE signale qu'il va y avoir une simplification administrative de l'enregistrement et du suivi des contrats d'apprentissage (étude en cours) pour les entreprises TPE.

✓ **Le logement des jeunes :**

Projet d'étude de Résidences sociales (plan à 6 ans) pour les jeunes : l'intercommunalité en à la charge : logement pour les étudiants, et pour les jeunes actifs (accueil transitoire lorsqu'ils quittent le cocon familial)  
L'OIN intègre la dimension du logement dans son projet.

- ✓ **La Convention État/CGPME :** déclinaison locale et mise en œuvre dans l'Essonne de la Convention État /CGPME  
Promotion de la professionnalisation intégration d'un plan régional.

Une prochaine réunion est prévue le 16 mai 2011, thème : le chantier du grand Paris : SACLAY

Le sous préfet souligne qu'il ne faut pas rater le coche pour les entreprises de l'Essonne et favoriser l'emploi des populations de l'Essonne.

- ❖ **Le 27 avril** avait lieu, dans le cadre des "**Matinales du SAIC\***", un des 2 petits déjeuners débats organisés à l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay de l'Université Paris-Sud sur le Campus d'Orsay sur le thème :

**"Chimie et Brevetabilité"**

Madame Catherine Grosset-Fournier, Conseil en Propriété Industrielle, a développé son intervention sur les possibilités de faire des brevets dans les domaines de la pharmacie et de la chimie en particulier par rapport aux réglementations européennes et à celles en vigueur aux États-unis et au Japon).

Dans l'assistance, outre le président de l'ADEZAC, étaient présents des étudiants de l'université et des responsables de laboratoires.

Pour information, un second petit déjeuner est prévu pour le 3 mai de 9 h 30 à 10 h 30 sur le thème : "**Quels droits pour les auteurs de logiciels**" avec pour intervenante : Madame Soizic LEFEUVRE, Responsable de la cellule Contrats du Service d'Activités Industrielles et Commerciales de l'Université Paris-Sud 11.

Contact : [celine.mariel@u-psud.fr](mailto:celine.mariel@u-psud.fr) - tél 01 69 15 55 98

\*(Service d'Activités Industrielles et Commerciales)



## L'ADEZAC vous informe

### ❖ **Le 25 mai 2011 : organisées par Courtaboeuf Développement Quinzième édition des Foulées de Courtaboeuf**

**2 boucles** : 5 km et 10 km - Départ et arrivée au Grand Dôme de Villebon sur Yvette

Pour vos salariés, bulletins d'inscription téléchargeables sur [www.courtaboeuf.fr](http://www.courtaboeuf.fr)  
Informations auprès de Ségolène Bonnaire au : 01 69 18 14 06 ou par mail : [foulesdecourtaboeuf@courtaboeuf.fr](mailto:foulesdecourtaboeuf@courtaboeuf.fr)

### ❖ **Le jeudi 26 mai 2011 de 10 heures 30 à 14 heures 30 : Entreprises, à la rencontre de vos voisins**

Cette manifestation est organisée dans le département pour la troisième année consécutive par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, en association avec les intercommunalités.

Il s'agit d'un moment convivial, d'échanges et de rencontres avec vos voisins chefs d'entreprises, afin de mieux faire connaissance et nouer des relations privilégiées de proximité.

Renseignements au : **01 69 18 14 06/07** ou sur [rencontrezvosvoisins@courtaboeuf.fr](mailto:rencontrezvosvoisins@courtaboeuf.fr)

### ❖ **Le 21 juin 2011 de 8 heures 30 à 13 heures :**

**Premier forum de recrutement pour l'apprentissage** sur Courtaboeuf, organisé en partenariat entre l'ADEZAC, Courtaboeuf Développement, la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud, le Centre de Formation d'Apprentis UNION.

Ce forum, réservé en priorité aux entreprises du Parc d'activités et des environs, du Plateau de Saclay et de Limours, doit permettre aux candidats à l'apprentissage de rencontrer les entreprises qui souhaitent recruter des apprentis.

**Contact** : Sylvie Giboudaud : 01 69 15 35 14 ou [sylvie.giboudaud@u-psud.fr](mailto:sylvie.giboudaud@u-psud.fr)

- ❖ Le MEDEF Île de France, présent au Conseil d'Administration de l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) nous a transmis une communication de cette association sur les troubles musculo squelettiques (TMS). Cet organisme a une légitimité pour promouvoir les actions destinées à éviter les accidents du travail et maladies professionnelles et pour améliorer les conditions de travail des salariés en vue de préserver leur santé et leur sécurité.

Les Troubles Musculo-Squelettiques sont à l'origine des trois quart des maladies professionnelles déclarées en Île de France (1,3 millions de salariés subissent au moins une contrainte posturale). Voir document sur :

[www.adezac.org/upload/editeur/file/Document%20ARACT%20TMS.jpg](http://www.adezac.org/upload/editeur/file/Document%20ARACT%20TMS.jpg)

Les sites à votre disposition :

[www.aractidf.org](http://www.aractidf.org) ; [www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr) ; [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) ; [www.cramif.fr](http://www.cramif.fr)  
[www.travailsanteseurite-idf.fr](http://www.travailsanteseurite-idf.fr)



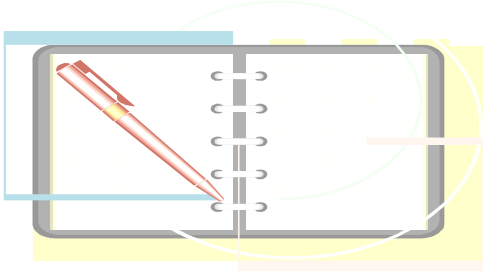
## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHERENTS

### **DYNAMIQUE EMBAUCHE**

29, rue des Bergères 91940 LES ULIS

Tel : 01 64 46 36 20 - [www.dynamique-embauche.fr](http://www.dynamique-embauche.fr)

**Activité** : détachement de personnel auprès des entreprises



## MARQUEZ VOS AGENDAS

❖ **Jeudi 5 mai 2011 : de 8 heures à 9 heures**

**L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC**

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) et la Réforme de la formation continue

- Comment utiliser le DIF ?
- Quels bénéfices pouvez-vous en retirer ?

❖ **Mercredi 25 mai 2011 : 17 heures**

**Les Foulées de Courtaboeuf**

**Quinzième édition de la course** - pour la troisième année consécutive, 2 challenges entreprises : "Performance" et "Participation"

**Inscriptions avant le 19 mai** - bulletins téléchargeables sur [www.courtaboeuf.fr](http://www.courtaboeuf.fr)

❖ **Jeudi 26 mai 2011 : 10 heures - Ferme de Courtaboeuf**

**La Fête des Voisins : Entreprises, à la rencontre de vos voisins**

**Évènement annuel : 3<sup>e</sup> édition de la rencontre des entreprises organisée par la CCIE et Courtaboeuf Développement**

**Jeudi 9 juin 2011 : de 8 heures à 9 heures**

**L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC**

L'assurance du Chef d'Entreprise

❖ **Mardi 21 juin 2011 : de 8 heures 30 à 13 heures - La Ferme de Courtaboeuf**

**Premier Forum Recrutement Apprentissage à Courtaboeuf**

Ce forum est réservé en priorité aux entreprises situées sur le Parc de Courtaboeuf, le Plateau de Saclay et de Limours et des environs